



## Thunder Bay District Health Unit

### MAIN OFFICE

999 rue Balmoral Street  
Thunder Bay ON P7B 6E7  
t: (807) 625-5900  
sans frais / toll-free :  
1-888-294-6630  
f: (807) 623-2369

### GERALDTON

Box / Boîte 1360  
510 avenue Hogarth ouest /  
Hogarth Avenue W.  
Geraldton ON P0T 1M0  
t: (807) 854-0454  
f: (807) 854-1871

### MANITOUWAGE

1-888-229-1820

### MARATHON

Box / Boîte 384  
Marathon High School building /  
Bâtiment de l'école secondaire  
promenade 14 Hemlo Drive,  
Suite B  
Marathon ON P0T 2E0  
t: (807) 229-1820  
f: (807) 229-3356

### RED ROCK

Box / Boîte 196  
Superior Greenstone District  
School Board Learning Centre  
/ Conseil scolaire Centre  
d'apprentissage  
46 rue Salls Street  
Suite 2  
Red Rock ON P0T 2P0  
t: (807) 886-1060  
f: (807) 886-1096

### TERRACE BAY

Box / Boîte 1030  
promenade 19 Hudson Drive,  
Suite 100  
Terrace Bay ON P0T 2W0  
t: (807) 229-1820  
f: (807) 825-7774

23 novembre, 2023

Chers parents et tuteurs des élèves du secondaire de la région de Thunder Bay,<sup>i</sup>

### RE: Programme de vaccination des élèves du secondaire pour l'année scolaire 2023/24

Le BSDTB poursuit son programme de vaccination des élèves du secondaire cette année, selon les pratiques habituelles, et la Loi sur l'immunisation des élèves de l'Ontario<sup>ii</sup> (Immunization of School Pupils Act ou ISPA en anglais). Cela comprend examiner et évaluer tous les dossiers de vaccinations des élèves, ainsi que contacter les parents/tuteurs des enfants qui manquent leurs vaccins, ou ont un dossier incomplet. Les cliniques de vaccination dans les écoles et dans la communauté aident à soutenir les vaccinations systématiques et le rattrapage. Veillez noter qu'au cours de l'année scolaire 2023/24, nous reviendrons au processus complet de la Loi sur l'immunisation des élèves, y compris le processus de suspension pour les élèves qui ont des vaccinations en retard et dont les dossiers restent incomplets.

### Calendrier du programme de vaccination des élèves du secondaire pour l'année scolaire 2023/24

Toutes les écoles secondaires de la région de Thunder Bay énumérées ci-dessous suivront la même chronologie dans ce processus, y compris pour les ordres de suspension et la période de suspension. Le BSDTB offrira des cliniques de vaccination dans chaque école secondaire, et dans la communauté, bien avant la période de suspension pour aider les élèves à recevoir leurs vaccins. Les dossiers des élèves seront examinés et mis à jour tout au long de ce processus.

**16 nov – 1 déc** Les parents/tuteurs des élèves éligibles aux vaccins systématiques exigés par la Loi sur l'immunisation des élèves recevront un **formulaire de consentement à la vaccination en milieu secondaire** pour les prochaines cliniques de vaccination. Ce formulaire sera envoyé par courrier à l'adresse du domicile.

Les parents/tuteurs des élèves qui n'ont pas encore rempli leur dossier de vaccination exigée par la Loi sur l'immunisation des élèves recevront également un **avis de vaccination: prévention de la suspension**. Ce formulaire sera envoyé par courrier à l'adresse du domicile. Les élèves dont le dossier de vaccination est incomplet, peuvent être suspendus.

**7 déc – 22 janv** Le BSDTB offrira des cliniques de vaccination dans les écoles secondaires de Thunder Bay et de la région. Veuillez voir ci-dessous le calendrier détaillé des cliniques.

**Le 22 janvier 2024** Un ordre de suspension sera envoyé aux parents/tuteurs des élèves dont le dossier de vaccination est incomplet. Il sera envoyé par courrier recommandé à l'adresse du domicile.

**29 jan – 9 fév** Le BSDTB offrira d'autres possibilités de vaccination, y compris des cliniques ouvertes le soir, la fin de semaine, et au CLE de Thunder Bay, afin d'aider les étudiants à rattraper le retard des vaccins, et à éviter les suspensions. Visitez [TBDHU.com/vaxclinics](https://www.tbdhu.com/vaxclinics) pour plus d'informations sur les cliniques du BSDTB.

**Le 12 février 2024** La période de suspension pour les élèves du secondaire commencera ce jour-ci pour ceux et celles en retard, et dont le dossier demeure encore incomplet. Les écoles appliqueront cette suspension. Le BSDTB annulera immédiatement l'ordre de suspension d'un(e) élève lorsque son dossier de vaccination sera

complet et l'élève pourra retourner à l'école immédiatement. La période de suspension complète se termine le 18 mars 2024.

Le BSDTB offrira des cliniques de vaccination additionnelles lors de la première semaine de la période de suspension, afin d'aider les élèves à compléter leur dossier de vaccination, et de retourner à l'école le plus tôt possible.

### **Cliniques de vaccination**

<b>Le 7 et 8 décembre</b>	Hammarskjold High School
<b>Le 11 et 12 décembre</b>	Superior Collegiate and Vocational Institute
<b>Le 14 et 15 décembre</b>	Westgate Collegiate and Vocational Institute
<b>Le 19 et 21 décembre</b>	St. Patrick High School
<b>Le 8 et 9 janvier</b>	St. Ignatius High School
<b>Le 11 et 12 janvier</b>	École Secondaire Catholique De La Verendrye
<b>Le 22 janvier</b>	Thunder Bay Christian School

Notez que les élèves de 11e et 12e années seront appelés à la clinique de l'école, et pourront donner leur propre consentement à la vaccination même si le formulaire de consentement n'a pas été rempli par leurs parents ou tuteurs.

### **Ce que les parents/tuteurs devraient faire**

- Être attentifs aux notifications envoyées par le BSDTB, en particulier aux dates indiquées ci-dessus. Si vous recevez une notification pour votre enfant, suivez les instructions indiquées sur la notification. Pour toutes vos questions, veuillez contacter le BSDTB au 807-625-5900 et demandez à parler au programme d'immunisation.
- Remplissez et renvoyez le formulaire de consentement à la vaccination, et parlez à votre enfant au sujet de la prochaine clinique de vaccination dans son école.
- Visitez [TBDHU.com/schoolimmunizations](https://www.tbdhu.com/schoolimmunizations) pour obtenir plus de renseignements sur la Loi sur l'immunisation des élèves, et les vaccins pour les enfants et les jeunes d'âge scolaire.
- Si vous ou votre famille avez des besoins spécifiques pour vous conformer aux exigences de la Loi sur l'immunisation des élèves, n'hésitez pas à nous contacter. Nous offrons un soutien individualisé aux familles qui en ont besoin.

Nous apprécions grandement vos efforts pour assurer que tous les élèves soient protégés par la vaccination contre les maladies évitables.

Sincèrement,



Janet DeMille, MD, MPH, CCFP, FRCPC  
Médecin-hygiéniste  
Bureau de santé du district de Thunder Bay

<sup>i</sup> Les élèves des écoles secondaires de la région comprennent ceux et celles qui fréquentent les écoles secondaires suivantes: Hammarskjold High School, Westgate Collegiate and Vocational Institute, Superior Collegiate and Vocational Institute, École secondaire catholique de La Vérendrye, St. Ignatius High School, St. Patrick High School et Thunder Bay Christian School.

<sup>ii</sup> La *Loi sur l'immunisation des élèves de l'Ontario* est une loi ontarienne qui exige que les élèves de moins de 18 ans, fréquentant une école en Ontario soient vaccinés contre neuf maladies spécifiques, ou qu'ils disposent d'une exemption valide dans leur dossier au bureau de santé local. Tous les vaccins requis par cette loi sont offerts gratuitement sous le calendrier de vaccination financée par le secteur public en Ontario.